Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 16 (1864)

Rubrik: Coup-d'œil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COUP-D'ŒIL

SUR LES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ JURASSIENNE

D'ÉMULATION,

pendant l'année 1864.

(Présenté à cette Société dans sa séance du 27 septembre 1864.)

Messieurs et chers collègues!

En vous présentant aujourd'hui mon cinquième rapport annuel sur vos travaux, je vous prie de m'accorder l'indulgence dont vous avez fait preuve à mon égard dans les occasions précédentes. Vous avez bien voulu jusqu'ici ne point établir de comparaison entre les coups-d'œil rédigés par mes savants prédécesseurs et ceux que j'ai eu l'honneur de vous soumettre successivement à Bienne, à St-Imier, à Porrentruy et à Delémont; veuillez donc encore être pour moi des amis plutôt que des juges, et puissent les efforts que j'ai faits pour vous être utile et agréable, contrebalancer les défauts qui n'auront pu manquer de se glisser dans un travail dont j'apprécie de plus en plus les difficultés.

Avant de passer en revue les protocoles des différentes sections, qu'il me soit permis de payer ici un tribut de douleur et de regret à la mémoire de deux illustres citoyens. membres fondateurs de la Société jurassienne d'émulation. Ce n'est point le moment de parler de la vie pleine d'activité de M. Stockmar que la mort enlevait au pays entier, le 21 juin 1864, au moment où ses connaissances, ses conseils, étaient si nécessaires pour la solution des questions graves relatives aux intérêts du Jura. Je ne mentionnerai pas non plus les services rendus à la patrie commune et au Jura en particulier par M. Xavier Péquignot, soit comme landamann et comme citoyen, soit en qualité de chef d'établissement ou d'inspecteur des écoles. Dieu l'a rappelé d'au milieu de nous au moment où il remplissait ces dernières fonctions, et à une époque où maîtres et élèves de l'Ecole cantonale, à laquelle il était attaché depuis près de 10 mois, avaient appris à chérir en lui un collègue affable, un professeur distingué, un citoyen illustre et un homme de cœur et d'une honorabilité sans tache.

La tombe, en se refermant sur les restes mortels de ces deux membres de notre Société, n'a point enseveli nos regrets; notre respect et notre reconnaissance accompagneront toujours leur mémoire. Puissent leur activité, leur zèle et leur dévouement servir de modèle à ceux qui leur survivent et peuvent être appelés à les suivre dans la carrière qu'ils ont si noblement parcourue.

Pour ne point me départir de l'ordre suivi jusqu'ici dans la classification des travaux à mentionner, je commencerai ma revue par ceux qui ont rapport à l'

Histoire.

Je citerai en premier lieu un travail de M. Quiquerez sur la question tant débattue et néanmoins toujours à débattre, de l'emplacement du champ de bataille où César vainquit Arioviste. Ce travail publié dans les mémoires de la Société d'émulation du Doubs est une réfutation des opinions émises par M. le lieutenant-colonel Sarrette, sur la même question.

Afin de ne point surcharger ce coup-d'œil d'analyses de travaux publiés, je ne passerai en revue que ceux qui ont fait l'objet de communications à l'une ou à l'autre section de la Société, et pour ceux qui auront paru dans une publication quelconque, je me bornerai à renvoyer à cette publication même. Le travail de M. Quiquerez étant du nombre de ces derniers, je n'en parlerai pas plus au long. Il en sera de même pour l'Histoire des comtes de Ferrette, par le même auteur. Cet ouvrage forme un beau volume et a été publié par les soins de la Société d'émulation de Montbéliard.

M. Quiquerez a encore communiqué à la Société son ouvrage intitulé: « Armorial de l'Evêché de Bâle. » Quoiqu'achevé, il est encore à l'état de manuscrit. Il est enrichi de nombreux dessins, les uns noirs, les autres coloriés avec soin, représentant des sceaux et les armoiries des seigneurs, des châteaux, des abbayes, des villes, des villages même de l'ancien Evêché. Il est assez curieux de retrouver dans les armes des villages la source des sobriquets portés encore de nos jours par les habitants de ces localités. L'intérêt qu'offre ce travail au point de vue historique et le soin minutieux apporté à sa rédaction, nous font espérer qu'un jour il sera publié et par là mis à même d'être apprécié par tous.

M. le doyen Morlet a donné lecture de quelques fragments d'un document très curieux établissant les droits des seigneurs de Bâle et de Nidau sur la franche courtine d'Orvin. Ce document date de l'année 1353; il est divisé en 11 chapitres et il offre un vif intérêt tant à cause de son antiquité que par les détails curieux, simples et naïfs qu'il contient.

Je termine ma revue des travaux relatifs à l'histoire par la mention d'une étude biographique de M. Kohler sur *Pierre Mathieu*, historiographe de France. Cette étude faisait l'objet d'un concours ouvert par l'Académie de Besançon, et M. Kohler, toujours ardent à faire revivre la mémoire des Jurassiens qui ont honoré leur pays, s'est empressé de mettre en lumière la jeunesse peu connue de l'historien d'Henri IV, et de réclamer pour Porrentruy la gloire de le compter parmi ses bourgeois. Le travail de notre collègue a été couronné par

l'Académie de Besançon et il sera publié par les soins de cette Société.

Si les travaux historiques sont en petit nombre cette année, les études philosophiques semblent par contre avoir occupé d'avantage les esprits. Vous en jugerez, Messieurs, par l'énumération que je vais avoir l'honneur de vous faire, des sujets que je classe sous ce titre:

Philosophie.

Le premier objet est un travail intitulé : « Que deviendronsnous après la mort? » dans lequel M. Courvoisier s'occupe de trois alternatives principales qui peuvent se présenter comme réponse à cette question. La première, c'est l'anéantissement; opinion des matérialistes et, à peu de chose près aussi, des panthéistes que l'auteur combat et réfute; la deuxième, c'est l'état des ombres, opinion reposant sur l'immortalité de l'âme, doctrine fondée elle-même sur le double fait que l'âme humaine est un esprit et qu'elle est personnelle. Cette opinion était celle des peuples païens; l'auteur la combat encore. Enfin la troisième alternative est celle de la résurrection, doctrine essentiellement chrétienne, supposant le retour du corps à la vie et partant du fait que le corps est une partie intégrante de nous-mêmes et non le tombeau de l'âme. Cette doctrine, l'auteur la développe et la défend, tout en laissant, dans ce travail, l'élément moral de côté. La lecture de cette communication a été suivie d'une discussion qui porte surtout sur la spiritualité de l'âme des bêtes et sur les idées que l'on pouvait se faire de l'état des âmes entre la mort et la résurrection.

M. le pasteur Rével a donné lecture d'un travail intitulé: Etude morale sur le tact. L'auteur se pose d'abord ces deux questions : « Le tact est-il une vertu qu'on peut acquérir ou une disposition du caractère qu'on ne peut se donner? Est-ce une habitude résultant du contact avec une société polie? Il définit le tact : un toucher spirituel, et pour faire comprendre ce qu'est cette qualité, il procède par voie de négation, en énumérant les conséquences de son absence; le

manque de tact consiste à dire ou à faire sans le vouloir, quelque chose de désagréable à son prochain. Le tact ne procède pas de l'esprit; manque de tact et sottise ne sont point synonymes. L'absence de cette qualité vient plutôt d'un manque de vraie bienveillance; elle procède non d'un cœur méchant, mais d'un cœur sec. L'auteur conclut que pour avoir du tact, il faut être bienveillent et humble, et comme l'absence de ces deux qualités a pour cause l'égoïsme, c'est ce vice qui est la source du défaut qui nous occupe et qui doit être combattu en nous.

Dans un second travail, M. Courvoisier traite la question de la position respective des populations française et allemande dans le canton de Neuchâtel et dans le Jura bernois. Il pose en principe que le grand nombre d'Allemands qui s'établissent dans la Suisse française tend à dénaturer le caractère du peuple; c'est là un fait qui est bien digne d'attirer toute notre attention. Il y a à cet égard trois questions à étudier. A la première ainsi conçue: Pourquoi y a-t-il tant d'Allemands parmi nous? L'auteur répond que c'est 1º parce que la population est trop resserrée chez eux et qu'ils trouvent plus facilement à gagner leur vie dans nos contrées; 2º que les peuples sont portés à se mêler les uns aux autres; 3º que les peuples de langue française sont d'un degré plus avancés en civilisation que les peuples germaniques. A la deuxième : Est-ce un bien ou un mal que les Allemands soient si nombreux parmi nous? nous trouvons pour réponse que, comme c'est un fait voulu de Dieu, c'est un bien; mais comme c'est aussi un fait humain, il est mélangé de bien et de mal. C'est un mal, 1º parce qu'ils amènent leurs mauvaises qualités : ils sont violents et querelleurs; mais ici il faut rappeler que ce n'est que l'écume de la population allemande qui vient parmi nous; 2º parce qu'ils tendent à se substituer à la population française, et l'auteur cite des exemple. Enfin, à la troisième question: Que devons-nous faire vis-à-vis des Allemands? l'auteur ayant posé en principe que comme il n'y a pas entre nous et eux d'antipathie de race ou de politique, il

ne faut pas leur témoigner d'hostilité, il répond 1° qu'au point de vue moral, nous devons leur donner le bon exemple; 2° qu'au point de vue social, nous devons travailler à maintetenir la langue française, parce que le français vaut mieux que l'allemand. Il indique les moyens à employer dans ce but.

Une question de ce genre, posée sur un terrain aussi glissant que celui des nationalités, devait soulever des contradictions ou tout au moins une réplique. M. Scheebely releva le gant, et dans un travail spécial, il s'appliqua d'abord à démontrer que les émigrations se font dans tous les sens; il cite des preuves à l'appui de cette assertion. Il réfute avec plus ou moins de bonheur les opinions émises dans le travail de M. Courvoisier, et conclut à réclamer pour les Allemands la supériorité sur les Français. Il termine par la lecture d'une poésie humoristique à l'adresse de M. Courvoisier.

A son tour, M. Rode émet quelques idées plus sérieuses que les précédentes, sur le sujet traité par M. Courvoisier. Il explique, au moyen de faits historiques, la tendance des peuples de l'Est à émigrer vers l'Ouest, cite les causes de ce penchant à l'émigration; il ne croit pas que le français ait rien à craindre de l'allemand, et si toutefois cette germanisation devenait redoutable, il y aurait un moyen pour la combattre; ce serait de répandre plus généralement l'étude des langues classiques, dont il prône les avantages. L'idée d'enseigner le latin dans les écoles primaires n'ayant guère de chance d'adoption, il faut, afin de remédier à la corruption du langage, chercher un moyen dont l'originalité mérite une mention : on pourrait indiquer au public, par affiches renouvelées tous les huit jours, les fautes les plus grossières, en invitant chacun à s'en abstenir. C'est par des affiches que l'académie madgiare a répandu l'usage de la langue nationale presque tombée en désuétude.

M. Fréd. Imer donne lecture de quelques extraits de la Vie de Jésus par M. Renan, et il s'applique à combattre les opinions de cet auteur en ce qui concerne le chrétien et le citoyen. M. Renan soutient que le christianisme a affaibli le

sentiment des devoirs du citoyen, que Jésus veut que le chrétien soit indifférent à toute politique. M. Imer démontre qu'au contraire le chrétien peut fort bien vivre dans le monde et prendre part aux affaires publiques, que les vertus qui lui sont imposées, sont compatibles avec toutes les positions sociales. M. Renan a tort de croire que Jésus ait inventé un idéal réalisé seulement par le moine qui vit séparé de ses semblables. L'ami de Lazare et de St-Jean n'a point voulu briser les liens de l'amitié et de la famille, et ses disciples, qui ont parcouru le monde, souvent au sacrifice de leur vie, ne sont point des visionnaires.

Pour terminer ce chapitre, je citerai encore une étude intéressante sur le professeur Renan, par M. le pasteur Saintes. Dans la première partie de ce travail, l'auteur fait connaître le savant philologue et l'éminent écrivain; la seconde partie, consacrée à l'analyse de « la Vie de Jésus, » est remarquable par le style autant que par l'esprit de tolérance et le respect des diverses opinions. Cette lecture occupa deux séances et mérita les applaudissements de l'auditoire.

Après ce rapide coup-d'œil sur vos travaux historiques et philosophiques, je passe par une transition toute naturelle à celles de vos compositions qui ont trait à l'

Education.

Je choisis en premier lieu un travail de M. Fréd. Imer sur la question suivante: La connaissance approfondie du grec et du latin est-elle si nécessaire à l'avocat qu'elle doive former une condition essentielle de son admission à l'examen? M. Imer rappelle les dispositions réglementaires qui exigent des candidats en droit la preuve qu'ils possèdent le degré d'instruction qui s'acquiert dans la division supérieure de la section littéraire des écoles cantonales de Berne et de Porrentruy. Jusqu'ici ces dispositions n'ont pu être appliquées; mais elles sont à la veille de l'être, et déjà onze étudiants en droit pétitionnent pour en demander l'abrogation. L'auteur est d'opinion que l'on accorde trop de temps à l'étude des langues

anciennes; tout homme instruit doit connaître le grec et le latin, mais il ne peut pas pour cela négliger les sciences. Aussi, en s'associant en partie aux idées énoncées dans une brochure allemande publiée sur la question, M. Imer conclut, en émettant le vœu qu'il soit établi aux Ecoles cantonales deux examens de maturité, l'un pour les études littéraires anciennes, l'autre pour les études réales et littéraires modernes.

Je me borne à mentionner une discussion relative à la question du corps des cadets, sans entrer dans les détails, cette question devant faire l'objet d'une délibération à la réunion de ce jour.

M. le professeur Durand a exposé deux méthodes pour calculer le 3^{me} côté d'un triangle quand on connaît les deux autres côtés et l'angle compris. Il a été amené à la recherche d'une nouvelle formule par un calcul original d'un élève de l'Ecole cantonale.

M. l'inspecteur Péquignot a donné lecture de quelques extraits d'un travail grammatical encore inédit, sur « la langue considérée comme organisme et soumise aux mêmes développement et dépérissement que les autres organismes. • Ce travail très intéressant était accompagné d'un croquis indiquant les rapports qu'ont entr'elles les diverses parties de l'organisme et les manières dont elles sont reliées l'une à l'autre et dépendent l'une de l'autre.

Le même collègue a encore lu des notes devant servir à un travail sur la question de savoir « si l'on conservera à l'avenir les études scolaires et surtout celle du grec et du latin » Cette lecture fut suivie de celle de fragments d'un travail commencé depuis près de deux ans, mais encore inachevé, sur « la Relation de la grammaire française avec la grammaire latine. » M. Péquignot retrace brièvement l'influence du latin sur la formation des langues qui en sont filles, notamment sur celle du français. Ses assertions sont appuyées de nombreux exemples étymologiques, mettant en regard des expressions latines les mots espagnols, portugais, italiens, français et romans qui en ont été formés. L'auteur est d'avis que c'est principale-

ment sur les *mots* que le latin a exercé la plus grande influence; celle du grec ne se fait sentir que dans les *phrases*. La conclusion de ce travail est que, lorsque l'on discutera la question des langues anciennes, ce sera au point de vue grammatical qu'il faudra la traiter.

M. Péquignot se proposait d'achever ce travail; il renferme des données si précieuses pour une discussion, il est si plein d'actualités, qui en rehaussent tellement l'intérêt, que plusieurs membres de la section avaient exprimé le désir de le voir publier, et l'auteur avait même promis de s'en occuper au plus tôt; mais, hélas! il en a été de ceci comme de bien d'autres projets humains; avant que l'on ait eu le temps de travailler à sa réalisation, la mort est venue nous enlever en même temps un ami, un collègue et un maître.

Vous n'apprendrez pas sans intérêt, Messieurs, la démarche faite par les sections de Bienne et de Neuveville auprès de M. le professeur Desor pour le prier de hien vouloir donner, dans ces deux localités, une séance sur son voyage au Sahara. M. Desor a répondu à cette invitation avec le plus aimable empressement.

Passons maintenant à la revue des travaux qui ont plus spécialement trait à la

Littérature.

Nous remarquons d'abord un travail intitulé: Souvenirs de Chasseral, dans lequel l'auteur, M. Courvoisier, reproduit en tableaux animés les variétés d'aspects qu'offre cette montagne à l'admirateur de la nature dans les quatre saisons de l'année.

Puis, regrettant de ne pouvoir nous arrêter plus longtemps à Chasseral avec notre excellent collègue, descendons vers St-Imier et altons écouter le récit que nous fait M. Mauley d'une « Excursion de 3 jours à Berne et à Fribourg avec les élèves de l'Ecole secondaire de St-Imier. Désireux de procurer à ces jeunes gens un plaisir dont les élèves d'autres établissements du Jura ont joui les années passées, M. Mauley exprime les motifs qui militent en faveur de ces courses en-

treprises sur le sol de la patrie. Il parle des précieux enseignements qu'y puise le jeune homme, des sujets de réflexion qu'il y trouve à chaque pas, des souvenirs aussi utiles que délicieux, qu'il en rapporte. Il regrette que St-Imier ne soit point encore, comme Bienne et Neuveville, doué d'un chemin de fer qui facilite ces excursions intéressantes. Il raconte ensuite avec enjouement les divers incidents de ce voyage de 30 lieues, dont 15 à pied et 15 en chemin de fer et bateau à vapeur. Il visite les curiosités de Berne et de Fribourg, Avenches et ses antiquités romaines, Morat et son champ de bataille et enfin Neuchâtel et ses riches musées. Puis il revient sain et sauf à St-Imier avec ses 56 jeunes touristes, riches de souvenirs et d'expérience, qui n'en sont pas moins précieux pour n'avoir coûté que la somme de 4 fr. 20 cent. par élève.

M. le pasteur Tièche aussi a lu le Récit d'un voyage à Paris, qu'il a fait dans le courant de l'été 1864. Parti le 20 juillet 1863, l'auteur passa par Neuchâtel, le Val-de-Travers et Pontarlier; de là il s'avança vers Dôle et Dijon, salua en passant Montbard, patrie de Buffon et de Daubenton, Sens et sa belle cathédrale, Montereau et son champ de bataille, et arriva enfin à Paris. Ici, le voyageur décrit tous les monuments de la capitale, les jardins publics, les parcs, les édifices; il accompagne sa description de notes historiques sur les dates des diverses érections ou créations. L'attrait des musées, des bibliothèques, la splendeur des édifices dont Paris s'enrichit tous les jours, ne le rendent point insensible aux agréments que savent offrir au visiteur affamé les restaurants nombreux où il ya se rafraîchir et se délasser. Aux émotions réveillées en lui par la vue de la nécropole de Père Lachaise, succèdent celles qu'excitent ses visites à la Bourse, aux Tuileries, au Palais Royal et enfin à Versailles, où se terminent ses courses. La lecture de ce travail est très intéressante et l'on ne peut s'empêcher de reconnaître que la vie de l'auteur à Paris a été des mieux occupée, sous tous les rapports.

M. Kohler a rendu compte d'un ouvrage de Victor Hugo sur

Shakespeare, dont les œuvres se traduisent actuellement en français par François-Victor Hugo, fils du célèbre poète. Ce rendu-compte a été suivi d'une courte analyse de la « Critique des œuvres de Corneille » par Ste-Beuve, laquelle avait paru sous forme d'articles littéraires dans le Constitutionnel. Ces articles renferment des idées intéressantes, entr'autres les jugements portés par les étrangers sur Corneille et ses œuvres.

Le même collégue a ensuite mentionné « l'Histoire du pays de Neuchâtel » par M. le pasteur Louis Junod. Il fait l'éloge de cette publication aussi bien quant à la forme que quant au fond; elle a paru à Neuchâtel en 1863.

N'oublions point de citer encore un travail auquel la Société ne saurait manquer de porter un vif intérêt. Je veux parler du recueil des *Poésies* de M. Krieg par M. Kohler. Cet ouvrage devant former un beau volume, contenant outre les poésies proprement dites, une biographie de l'auteur et ses *Souvenirs d'Italie*, sera publié, moyennant un nombre suffisant de souscriptions. Jusqu'ici l'on n'en compte encore que 50. Il serait extrêmement regrettable que le dessein que formait M. Kohler, de faire mieux connaître et apprécier le talent poétique de notre compatriote et collégue, en publiant ses œuvres, ne pût être réalisé. Espérons pourtant qu'il le sera.

M. le pasteur Saintes a présenté une biographie du professeur Ch. Vogt, de Genève, dans laquelle il trace d'abord le portrait de l'homme politique, puis fait une esquisse rapide des travaux du célèbre naturaliste. — Notre collègue a encore lu une lettre inédite du général Voirol, datée du lendemain de la bataille de Leipsick et adressée à M^{mo} Morel de Gélieu.

M. Favrot a rendu compte de quelques ouvrages anglais nouvellement publiés.

Il est à regretter que, parmi les travaux littéraires, la poésie ne soit que faiblement représentée. Nous n'avons cette année à vous mentionner que 4 compositions de ce genre. L'une est une poésie satyrique par M. Froidevaux, en réponse à une autre pièce du même genre faite sur son nom de famille, et dont lecture a été donnée. Si le ton d'ironie qui dominait dans

cette dernière pièce se faisait désagréablement sentir, l'esprit de la bonne satyre qui régnait dans le travail de M. Froidevaux faisait de sa réponse un petit châtiment infligé avec beaucoup d'adresse. Les trois autres compositions sont de M. Edouard Tièche; ce sont des poésies intitulées: Poésie de Noël, Poésie sur Belsatzar et la Terre promise. La critique de détail qui suivit la lecture de ces morceaux conclut à reconnaître, à côté de quelques défauts, un profond sentiment du beau et de l'idéal.

Ici se termine la revue des travaux littéraires consignés dans les divers protocoles des sections. Nous passons maintenant à un autre champ d'étude, moins parcouru encore que les autres et dans lequel nous ne trouvons à mentionner que deux travaux originaux. J'en donnerai une courte analyse dans le chapitre suivant sous le titre de:

Sciences physiques et naturelles.

M. Quiquerez a communiqué un résumé fait par lui du travail de M. L. de Fellenberg sur les analyses chimiques des mines du Jura. L'auteur y parle de l'importance des mines de fer du Jura, de la richesse relative des minerais des différentes minières, du rendement de ces mines et enfin de la composition chimique des minerais. Les résultats indiqués sont ceux des expériences faites par M. de Fellenberg lui-même.

Bien que les statuts de la Société ne permettent point en principe d'imprimer dans les Actes les travaux d'auteurs non sociétaires, le bureau central, prenant en considération que le travail de M. de Fellenberg est fait entièrement dans l'intérêt du Jura et qu'il concerne ce pays d'une manière toute spéciale, a décidé qu'il sera publié dans le volume des Actes pour 1863. Je n'étendrai donc pas ma revue plus loin sur ce sujet.

M. le professeur Liausun a exposé un tableau contenant les dessins en perspective de 5 polyèdres réguliers, placés de différentes façons et arrangés de sorte qu'étant vus d'un certain point calculé, au-dessus du tableau, les figures de ces polyèdres semblent former relief et prennent l'apparence de corps solides. Pour quelques-unes de ces figures, l'illusion

était complète. M. Liausun accompagna cette expérience de démonstrations orales en vue d'expliquer la raison curieuse de ce phénomène.

Du même collègue, nous avons encore un rendu-compte du 1^{er} cahier du tome VI du *Bulletin* de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel, contenant des travaux de MM. Hipp, Hirsch et Kopp.

M. Froidevaux a rendu compte du 2° cahier du tome VI du Bulletin de la même Société.

Ensin, M. Kohler a rendu compte d'un manuscrit de M. le chanoine de Billieux, contenant des notes très curieuses sur des observations astronomiques, météorologiques, chimiques, mathématiques et autres, recueillies à Porrentruy et ayant toutes trait à cette localité.

Nous terminons ici le chapitre des sciences. Nous croyons savoir que plusieurs membres de la Société se sont beaucoup occupés en leur particulier de recherches et de travaux scientifiques; il est à regretter qu'ils ne nous aient pas fait plus grande part des résultats qu'ils ont obtenus. Il ne faut donc point juger de l'activité de la Société elle-même par le nombre des communications mentionnées. Chacun de vous, Messieurs, s'expliquera facilement les obstacles qui peuvent empêcher l'auteur d'un travail d'en donner lecture dans les diverses séances: tantôt c'est l'absence pour le jour fixé, tantôt c'est l'état incomplet du travail, tantôt le manque de temps, souvent aussi la timidité ou la crainte d'accaparer pour soi-même le temps que d'autres désireraient consacrer à la communication de leurs compositions. Combien n'y a-t-il pas aussi de sujets qu'il est fort difficile de traiter dans un travail spécial, et qui fournissent pourtant matière à des discussions intéressantes? J'en trouve plusieurs dans les protocoles des sections, et dans le chapitre suivant j'aurai à en citer un nombre plus grand que celui des travaux originaux proprements dits.

Intérêt public.

Sous ce titre je range en première ligne les deux questions

proposées par le bureau central à l'étude des sections; elles sont ainsi formulées: 1° Quels sont les moyens à employer pour astreindre les communes à repeupler leurs forêts des essences qui ont le plus de valeur? — 2° Quels sont les produits de la nature et de l'industrie que l'on pourrait exploiter pour l'exploitation par chemin de fer?

Chaque section s'est occupée de cette étude, et les diverses conclusions devant figurer dans un rapport ad hoc, je n'en parlerai pas davantage ici.

M. Imer, ayant exposé la marche des tractations relatives à l'achat ou à la construction d'une maison d'école à la Neuveville, donna lecture 1º d'un rapport de M. Rychner sur la maison Chiffelle et l'hôtel de la Couronne; 2º d'un rapport de M. Salvisberg sur l'hôtel de la Couronne; 3º d'un projet et devis approximatif de M. Rychner pour une construction neuve. Cette lecture fut suivie d'une discussion, à la suite de laquelle M. Schneebely lut quelques pages destinées à rappeler combien il est nécessaire de veiller à ce que les salles d'école soient construites dans de bonnes conditions. Il démontre à combien de maux les enfants sont exposés par suite de leur entassement dans des salles mal aérées, mal éclairées, humides, froides, ou trop exposées à l'ardeur du soleil. Il attire aussi l'attention sur la nécessité de fournir aux instituteurs des logements convenables, et conclut en disant qu'il faut bien étudier la question avant de prendre une décision.

A ce sujet il s'élève une nouvelle discussion dont les conclusions sont qu'il est urgent de mettre la main à l'œuvre, soit d'une façon soit d'une autre.

M. Fréd. Imer a soulevé sur la question des bourgeoisies une discussion qui n'a pas abouti à des conclusions définitives.

M. le colonel Girard, de Renan, ayant annoncé la création dans cette localité, d'une société de personnes s'occupant d'objets d'utilité publique, exprime l'opinion qu'un excellent moyen de rendre la vie à nos sections, ce serait de provoquer, tantôt dans une localité, tantôt dans une autre, des réunions générales dans lesquelles seraient traités des objets d'un intérêt

général. Il propose de concentrer ainsi les forces éparses dans les diverses localités. Messieurs Schwab et Francillon sont d'avis que la section d'émulation de St-Imier doit continuer à subsister et s'entourer de toutes les personnes capables de présenter des travaux ou quelque lecture intéressante sur des matières telles que le commerce, l'industrie, les questions scolaires, les voies de communication, les caisses d'épargne, les cours publics, etc. Tous les membres qui s'intéressent à la Société d'émulation, feront leur possible pour développer ces aspirations vers l'agréable et l'utile.

M. le pasteur Humbert-Prince a donné lecture d'une circulaire signée Kurz, conseiller d'Etat et vice-président de la Société d'utilité publique, et Dr Trächsel, secrétaire, relative à la formation de la Société protectrice des détenus libérés, convoquant une assemblée à Berne pour le 1er mars 1864, et invitant notre Société à y prendre part. Il fut décidé que l'on n'enverrait point de délégué, mais que le bureau central prierait les sections rapprochées de la capitale de bien vouloir charger ceux de leurs membres, désireux de se rendre à Berne pour la circonstance, de représenter la Société d'émulation. Les membres de la section de Porrentruy, présents à la lecture de la circulaire, ont donné leur adhésion à cette œuvre de bienfaisance.

Dans toutes les sections l'on s'est activement occupé des questions qui devaient être soumises à la discussion de la Société romande réunie à Fribourg, le 2 juin de cette année. Comme elles doivent faire l'objet d'un rapport spécial, je me borne à les citer telles qu'elles ont été posées :

1º Discussion de la question d'une école normale pour la Suisse romande. — 2º Rapport sur la maison pénitentiaire à construire à frais communs par quelques cantons de la Suisse française. — 3º Quels sont les moyens les plus propres à entretenir ou à augmenter le goût des fortes études considérées soit quant à leurs avantages en elles-mêmes, soit comme condition sine quà non de toute bonne instruction publique et populaire.

M. Montandon a donné lecture d'un travail statistique sur l'état de la mortalité, de l'âge et des naissances dans la paroisse de Tramelan pendant 48 ans. Il n'a pu le faire pour une période de 50 ans, à cause d'une lacune regrettable dans la tenue des registres de l'état civil dans cette paroisse. Vu l'importance et le mérite de ce travail, la section à laquelle il fut lu, décida de demander au bureau central qu'il fût imprimé en appendice dans les Actes de 1864, avec les pièces qui doivent vous être présentées à la réunion de ce jour.

Pour terminer ce chapitre, je mentionnerai encore un dessin des niveaux de chemin de fer dans la vallée de Tavannes, présenté par M. le pasteur Grosjean. Le protocole où je trouve consignée cette présentation, ne donnant point d'appréciation de ce travail, je ne puis en parler plus au long.

Abordons maintenant notre dernier chapitre et voyons ce qui a été fait cette année pour une partie que toujours j'ai regretté de voir si peu cultivée parmi nous.

Beaux-Arts.

M. A. Gandon a exposé deux dessins au crayon représentant, l'un un Groupe de guides suisses, l'autre l'Attaque d'un convoi militaire russe par des patriotes polonais. Ces dessins sont charmants d'exactitude, d'effet, d'exécution. Dans l'un, M. Gandon s'est appliqué à faire ressortir le confort mêlé d'élégance des uniformes de nos troupes fédérales; dans l'autre, il fait assister le spectateur à une de ces scènes émouvantes de la guerre de Pologne, où une poignée de braves embusqués dans une épaisse forêt, surprennent et défont un convoi de munitions destinées à être employées contre eux ou leurs frères.

M. Gandon a encore présenté un cahier de lavis lithographiques par M. Diday, de Genève. Ces lavis, d'un genre tout nouveau, représentent des paysages suisses et sont destinés à servir de modèles aux jeunes gens désireux d'étudier l'art de laver, soit à l'encre de Chine, soit à la sépia.

M. Kohler, à son tour, a fait voir quelques portraits photographiques de généraux bernois, devant faire partie de l'ouvrage publié par M. de Steiger, de Berne. Cet ouvrage a paru récemment; il offre autant d'intérêt par les notices biographiques qui accompagnent les portraits que par ces portraits euxmêmes, et bien que l'auteur n'ait épargné ni peines ni dépenses, le nombre des souscripteurs et des amateurs est jusqu'ici resté très petit.

Il ne sera point hors de propos de mentionner ici la Carte d'une partie du Jura oriental, dressée par M. Aug. Quiquerez et devant accompagner ses Monuments de l'histoire de cette contrée depuis les temps celtiques jusqu'au moyen âge. Sous le point de vue de la netteté du travail et de la beauté de l'exécution, elle peut certainement être considérée comme une œuvre d'art. L'ouvrage indiqué ci-dessus est encore accompagné de 18 planches, contenant des plans topographiques de stations celtiques et romaines et de dessins d'objets d'antiquité, faits d'après les croquis de l'auteur ou des vues photographiées par son fils, M. Ed. Quiquerez.

Me voici arrivé à la conclusion de mon rapport. Il ne me reste plus qu'à vous dire un mot des relations de la Société. Vous apprendrez avec plaisir qu'elle continue à entretenir des correspondances amicales non seulement avec la plupart des sociétés littéraires, scientifiques et d'utilité publique de la Suisse, mais encore avec plusieurs sociétés des pays environnants. La Société alsacienne pour la conservation des monuments historiques nous envoie régulièrement ses Bulletins, et la rédaction de la Revue d'Alsace, ne manque jamais de nous communiquer ses publications. Cette année, comme les précédentes, notre Société a été représentée à Montbéliard, à l'occasion de la réunion générale de la Société d'émulation de cette localité, et tous les membres qui ont eu le plaisir d'y assister, en sont revenus enchantés de l'accueil amical et fraternel qui leur a été fait.

La Société d'agriculture, fondée récemment dans le Jura par

l'initiative de la Société jurassienne d'émulation, commence à prendre du développement, et la petite exposition agricole qui a eu lieu à Porrentruy, le 19 septembre 1864, donne lieu de croire à une prospérité complète et prochaine.

Le peu de temps qui m'est accordé chaque année pour rédiger ce travail et le manque d'espace me font un devoir d'être aussi bref que possible dans l'analyse de vos travaux; il en résulte sans doute que pour plusieurs il n'est point facile de leur rendre toute la justice qu'ils méritent, et que ces coupsd'œil ont souvent un ton de sécheresse qui peut devenir fatigant. J'ai cherché à éviter ces écueils. Si j'ai réussi à rendre celui-ci intéressant, je me trouve amplement récompensé de mes peines. Si, au contraire, je n'ai fait que tourner les difficultés, sans les éviter tout-à-fait, je m'en remets à votre bienveillante indulgence et j'espère, chers collègues et amis, que vous voudrez bien excuser ces défauts.

En continuant jusqu'à ce jour à remplir les fonctions de se crétaire, j'ai voulu vous témoigner tout l'intérêt que je porte à la Société. Cependant les occupations qu'exige de moi ma charge de professeur, me font craindre qu'à l'avenir je ne puisse plus m'acquitter consciencieusement de cette tâche. Je vous prierai donc de bien vouloir me désigner un successeur, et d'agréer l'expression de ma reconnaissance pour les preuves d'amitié dont vous m'avez honoré jusqu'ici. Je n'en continuerai pas moins de m'associer à l'esprit de progrès qui est l'âme de la Société jurassienne d'émulation, pour la prospérité de laquelle je ne cesserai de faire les vœux les plus ardents et les plus sincères.

Porrentruy, 24 septembre 1864.

ALEX. FAVROT.

